

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Resp. : Alfred Bernhard - 8 rue de la Fontaine - 70160 Port d'Atelier - 06 86 61 09 24 - formation@attf.asso.fr

### LE THÈME >

Journée technique de formation

Pays de la Loire le 31 mai à Beaupréau

#### agent

Mademoiselle  Madame  Monsieur

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

e.mail : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

#### collectivité

Titulaire  Stagiaire  Agent non titulaire Catégorie :  A  B  C  Élu

Grade : \_\_\_\_\_ Fonction actuelle : \_\_\_\_\_

Nom et adresse de la collectivité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

e.mail Ressources Humaines : \_\_\_\_\_

**souhaite** m'inscrire à la formation et en accepte les modalités de règlement et d'annulation. *[Voir le détail du prix dans les énoncés à suivre]*

Je m'inscris en qualité de :

- Auditeur : 20 €**
- Auditeur adhérent ATTF : compris dans l'adhésion**
- 
- 

**Conditions** : en cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'ATTF le présent contrat est résilié, les frais d'inscription correspondants aux sessions annulées seront remboursés. En cas d'annulation de la part du stagiaire, elle donne lieu à un remboursement intégral si elle est reçue 15 jours francs avant le stage, à compter de cette date le montant de la participation sera retenu. Les remplacements seront admis à tout moment. En cas de force majeure dûment reconnue, le contrat est résilié, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

**Conventions** (prises en charge par la collectivité ou l'administration dans le cadre du plan de formation). Les conventions de stage sont à solliciter auprès de l'administrateur national chargé d'ATTF Formation (coordonnées en tête de ce bulletin).

#### règlement

- par chèque bancaire à l'ordre de **ATTF Pays de la Loire**
- par mandat administratif et ce bulletin vaut bon de commande

**attf formation** références bancaires : BPBFC Vesoul - RIB : 10807-00026-42221484241-04  
 IBAN : FR76 1080 7000 2642 2214 8424 104 - BIC : CCBPFRPPDJN

Le responsable hiérarchique / l'auditeur

Le Maire ou le Président  
**pour accord**

Date et signature

Date et signature - tampon collectivité

Le bulletin d'inscription est à retourner **avant le 18 mai 2018**  
 à l'adresse suivante : **Patrick CERCLET / 10 impasse du Sablé – Beaupréau**

**49600-BEAUPREAU EN MAUGES**